



الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
République Algérienne Démocratique et Populaire
وزارة الأشغال العمومية والمنشآت القاعدية

Ministère Des Travaux Publics Et Des Infrastructures De Base
الوكالة الوطنية للدراسات و متابعة أنجاز الاستثمارات في السكك الحديدية
Agence Nationale d'Etudes et de Suivi de la Réalisation des Investissements Ferroviaires

Numéro d'identification fiscale (NIF) : 000716097425528
AVIS APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC
EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES
ANESRIF/ GOP- VOB /N°40 /2025
Portant

**Réalisation des travaux d'un passage supérieur (Ouvrage d'art) situé
au PK 144+100 entre Khémis/Oued Fodda de la ligne Alger/Oran.**

**Relance de l'appel d'offre national ANESRIF / GOP-VOB /N°15/2024,
déclaré infructueux.**

1. Mode de l'Appel d'Offres :

L'agence Nationale d'Etudes et de Suivi de la Réalisation des Investissements Ferroviaires (ANESRIF), Maître d'ouvrage Délégué, lance un avis d'Appel d'Offres National Ouvert Avec exigence de capacités minimales.

2. Objet de l'Appel d'Offres :

Objet : Réalisation des travaux d'un passage supérieur (Ouvrage d'art) situé au PK 144+100 entre Khémis/Oued Fodda de la ligne Alger/Oran.

3. Eligibilité :

Le présent appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales s'adresse aux entreprises ou groupements d'entreprises ayant :

CAS D'ENTREPRISE SEULE : (Les critères détaillés sont dans le cahier des charges) :

1. Capacités techniques :

- a. Références professionnelles** : Avoir réalisé au moins un (01) projet de construction d'un ouvrage d'art (passages supérieur ou passages inférieur), d'une longueur minimale de huit (08) mètres durant les quinze (15) dernières années (2009-2023) justifiée par des attestations de bonne exécution délivrées par les services contractants concernés.
- b- Moyens humains** : Avoir un Directeur de Projet, ayant un diplôme d'Ingénieur ou Master en Génie Civil ou en Travaux Publics, ayant une expérience supérieure ou égale à trois (03) ans, en qualité de Directeur de Projet ou Chef de projet dans le domaine du Génie Civil ou Travaux Publics, justifiée par le diplôme, le CV paraphé par le soumissionnaire, attestations ou certificats de travail, ainsi que la déclaration à la CNAS.

2. Capacités professionnelles :

Un certificat de qualification et de classification professionnelle en cours de validité dans le domaine des travaux publics, catégorie Cinq (V) ou plus.

3. Capacités financières :

Avoir réalisé un chiffre d'affaires moyen des trois (03) meilleurs chiffres d'affaires sur les cinq (05) dernières années (2018-2022) supérieur ou égale à cent (100) Millions DA.

CAS D'UN GROUPEMENT D'ENTREPRISES : (Les critères détaillés sont dans le cahier des charges) :

1. Capacités techniques :

- a. **Références professionnelles :** Le mandataire ou l'un des membres du groupement doit avoir réalisé au moins un (01) projet de construction d'un ouvrage d'art (passages supérieur ou passages inférieur), d'une longueur minimale de huit (08) mètres durant les quinze (15) dernières années (2009-2023) justifiée par des attestations de bonne exécution délivrées par les services contractants concernés.
- b. **Moyens humains :** Le groupement doit présenter dans son offre un Directeur de Projet, ayant un diplômé d'ingénieur ou Master en Génie Civil ou en Travaux Publics, ayant une expérience supérieure ou égale à trois (03) ans, en qualité de Directeur de Projet ou Chef de projet dans le domaine du Génie Civil ou Travaux Publics, justifiée par le diplôme, le CV paraphé par le soumissionnaire, attestations ou certificats de travail, ainsi que la déclaration à la CNAS.

2. Capacités professionnelles :

Le Certificat de qualification et classification professionnelle en cours de validité, catégorie cinq (V) ou plus dans le domaine des Travaux publics est exigé pour le chef de file (mandataire), et un certificat de qualification et classification professionnelle en cours de validité, catégorie quatre (IV) ou plus dans le domaine des Travaux publics est (exigé pour les autres membres du groupement).

3. Capacités financières :

Avoir réalisé un chiffre d'affaires moyen des trois (03) meilleurs chiffres d'affaires sur les cinq (05) dernières années (2018-2022) supérieur ou égale à 100 Millions DA est exigé pour le mandataire ou l'un des membres du groupement ou pour le groupement dans sa globalité (le chiffre d'affaires du groupement est la somme des chiffres d'affaires moyen des trois (03) meilleurs chiffres d'affaires sur les cinq (05) dernières années (2018-2022) de tous les membres).

4. Lieu d'exécution : Wilaya de Ain Defla et Chlef.

5. Lieu de retrait du cahier des charges :

Les candidats intéressés par le présent appel d'offres peuvent retirer le cahier des charges **sans paiement** à l'adresse suivante :

**ANESRIF - Direction de la Gestion des Opérations Planifiées
15 bis, Rue Colonel Amirouche - Rouïba - Alger**

Le cahier des charges doit être retiré par le candidat ou le soumissionnaire ou leurs représentants désignés à cet effet, dans le cas d'un groupement momentané des entreprises, le cahier des charges doit être retiré par le mandataire ou son représentant désigné à cet effet.

6. Délai de préparation, date et heure de dépôt des offres :

- Le délai de préparation des offres est de Quarante-cinq (45) jours, ce délai commence à courir à compter de la première publication de l'avis d'appel d'offres sur la presse ou le BOMOP.
- L'offre devra être déposée le dernier jour de la durée de préparation des offres, au plus tard à 12h00 (**heure limite**), contre la délivrance d'un accusé de réception.
- Si la date de dépôt des offres coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date de dépôt sera prolongée au jour ouvrable suivant.

7. Délai de validité des offres :

Le délai de validité des offres est de quatre-vingt-dix (90) jours augmenté de la durée de préparation des offres à compter de la date de dépôt des offres et qui correspond à celle de l'ouverture des plis.

8. Constitution des offres :

- Les offres comprennent « un dossier de candidature », « offre technique » et « offre financière ».
- Le soumissionnaire est tenu de présenter tous les documents.

Liste sommaire des pièces exigées :

Le dossier de candidature contient :

1. Une déclaration de candidature dûment renseignée, portant la date, la signature et le cachet du soumissionnaire (Pour chaque membre en cas de groupement) ;
2. Un Certificat de qualification et classification professionnelle en cours de validité, catégorie cinq (V) ou plus dans le domaine des Travaux publics. En cas de groupement un Certificat de qualification et classification professionnelle en cours de validité, catégorie cinq (V) ou plus dans le domaine des Travaux publics est exigé pour le chef de file (mandataire), et un certificat de qualification et classification professionnelle en cours de validité, catégorie quatre (IV) ou plus dans le domaine des Travaux publics est (exigé pour les autres membres du groupement).

L'offre technique contient :

3. Une déclaration à souscrire dûment renseignée, portant la date, la signature et le cachet du soumissionnaire ;
4. Un mémoire technique justificatif dûment renseignée, portant la date, la signature et le cachet du soumissionnaire

L'offre financière contient :

5. La lettre de soumission dûment renseignée portant la date, le cachet et la signature du soumissionnaire ;
6. Le détail quantitatif et estimatif (DQE) dûment renseigné avec paraphe sur chaque page, portant la date, le cachet et la signature du soumissionnaire.

9. Présentation des offres :

Les offres des soumissionnaires devront être présentées conformément aux modalités de présentation définies dans le cahier des charges.

Les trois (03) enveloppes relatives au dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont mises dans une quatrième enveloppe fermée et anonyme, comportant la mention :

« A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

10. Lieu de dépôt des offres :

Les offres présentées devront être déposées à l'adresse suivante :

**ANESRIF - Direction de la Gestion des Opérations Planifiées
15 Bis, Rue Colonel Amirouche Rouïba – Alger**

11. Ouverture des plis en séance publique :

Par le présent avis, les soumissionnaires sont conviés à assister à l'ouverture des plis le jour du dépôt des offres à **13h00** au siège de **l'ANESRIF – 15 bis, Rue Colonel Amirouche Rouïba- Alger**.